

Éléments de réflexion sur les enjeux de notre système public d'enseignement

Présenté à :

Commission scolaire des Phares
Commission scolaire des Monts-et-Marées
Fédération des commissions scolaires du Québec

Présenté par :

Centre local de développement de La Matapédia (CLD)
Municipalité régionale de comté de La Matapédia (MRC)
Et
Société d'aide au développement des collectivités de La Matapédia (SADC)

Mont-Joli

Vendredi, 28 octobre 2011



Les organisations publiques (commissions scolaires et municipalités) se sont vu confier, au cours de la dernière décennie, des responsabilités accrues. Force est de constater que ces nouvelles responsabilités n'ont pas toujours été assorties des ressources financières et humaines qu'elles requièrent et elles font de plus en plus appel à l'innovation et la créativité de ses principaux gestionnaires. N'est-ce pas là une source de défi constant qu'il est possible de relever par le développement de partenariats stratégiques avec le milieu ?

Bien que la consultation préconise les échanges sur *le rôle des commissions scolaires en région et la vitalité économique régionale et les écoles de village*, nous, la MRC de La Matapédia comme organisation publique, le CLD et la SADC de La Matapédia comme partenaires du développement, voulons profiter de l'occasion pour vous partager notre réflexion autour de ces mêmes sujets dans une perspective beaucoup plus large. Bien que l'éducation de nos jeunes soit au cœur de nos préoccupations, nous nous attarderons davantage à l'aspect social et économique des Commissions scolaires. Il va de soi que nous traiterons particulièrement de la Commission scolaire des Monts-et-Marées mais nous croyons que notre réflexion peut s'élargir à d'autres commissions scolaires du Québec.

Nos préoccupations

La Matapédia s'est dotée, en 2007, d'une vision matapédienne « Pour une collectivité confiante, solidaire, innovante et agissante ». Dans un contexte régional en évolution où la dévitalisation, l'exode des jeunes, la diminution de la population, la sous-scolarisation, etc. sont des défis quotidiens, cette vision d'aménagement et de développement traduit une volonté de guider pour les prochaines années les actions des intervenants matapédiens dans un souci de convergence et de complémentarité.

À notre avis, la commission scolaire (CS) doit en être partie prenante. Dans sa mission, la CS sous-tend « *contribuer au développement social, culturel et économique de la région* ». Ce qui nous apparaît essentiel. Pour bien comprendre la portée de cet énoncé, référons-nous à la planification de la CS à l'orientation 2, qui dit: « *participer au développement et au rayonnement de la communauté avec nos partenaires pour une plus grande réussite de nos élèves jeunes et adultes* et plus précisément le paragraphe 6 : « *développer des stratégies de coopération avec nos divers partenaires dans un souci de complémentarité de nos missions par :*

- *notre participation aux différents mécanismes de concertation;*
- *le maintien et le développement de projets pour nos élèves jeunes et adultes;*
- *une continuité de services pour les élèves dans différents domaines (santé, emploi...).*

Pour ce faire, nous sommes convaincus que la Commission scolaire des Monts-et-Marées doit contribuer, par ses choix, à la vitalité économique du territoire ce qui se traduit par les diverses thématiques suivantes :

1- La formation et le développement des compétences...

Nous croyons primordial d'unir « ressources locales et potentiels de développement ». Pour assurer le maintien et la disponibilité d'une main-d'œuvre mais aussi d'une relève compétente basée sur une véritable analyse des besoins du milieu, nous nous attendons à ce que la CS :

- soit à l'avant-garde voir **proactive** dans le développement de formations;
- identifie des **secteurs d'activités porteurs**, en vue de former des jeunes et moins jeunes à des métiers d'avenir, **répondant aux vrais besoins des entreprises**;
- développe des formations « **attractives** » pour le maintien de l'expertise de formation du milieu (ex. : la foresterie sur notre territoire);
- travaille en **complémentarité** avec les centres de formation professionnelle existants. Exemple : formation en récolte de biomasse au CFF – formation sur les équipements de chauffage à la biomasse au Centre de formation professionnelle;
- **initie et développe des formations alternatives** (ex. MFR) permettant de contrer le décrochage scolaire et de répondre à des besoins essentiels de formation (ex. agriculture, tourisme, forêt);
- **développe des services d'accompagnement** qui tiennent compte des réalités sociales des jeunes et des adultes du milieu et ce, dans le but de permettre à l'ensemble de la communauté matapédiennne de poursuivre des études et d'atteindre un plus haut taux de diplomation.

Dans un extrait des priorités de la direction générale de la CS, nous retrouvons *la poursuite de la diversification de notre offre de service*. Nous croyons que cette diversification doit se traduire par une offre de services qui tient compte des véritables enjeux sociaux et économiques du milieu.

Bien que la CS possède déjà un *Service aux entreprises*, cette offre doit être bonifiée par l'implication d'un plus grand nombre d'effectifs à l'analyse des besoins de formation, dans la préparation des plans de formation, dans la planification et la réalisation de la formation. Les entreprises et organismes doivent pouvoir compter sur des ressources disponibles et présentes sur le territoire.

2- Un partenariat socio-économique plus accentué

Nous croyons essentiel que l'offre de formation soutienne l'entrepreneuriat du milieu. Pour ce faire, nous nous attendons à ce que la CS :

- contribue de façon tangible au **maintien de l'expertise en région** et ce, dans les domaines où la région se distingue par rapport à d'autres (ex. la biomasse forestière) ;
- **privilégie l'expertise développée en région** dans l'attribution de contrats ou pour d'autres services auxquels elle doit faire appel pour son fonctionnement, l'amélioration de ses infrastructures et autres;
- **revendique** des programmes de formation **unique** pour des créneaux reliés directement au développement d'expertise spécifique de la région (éolien, forêt, biomasse, agriculture, etc).

La complicité et la collaboration entre les partenaires du milieu est conditionnelle à la concrétisation de telles actions. À l'exemple du Centre matapédien d'études collégiales (CMEC) sur le territoire, un lien étroit est établi entre les entreprises et les organismes et la mise en place de nouveaux programmes et des formations sur mesure. Cette façon de faire pourrait s'appliquer au niveau de la formation professionnelle, par exemple.

Un autre exemple est celui du Centre de foresterie sur notre territoire. Cet établissement, dont les programmes sont en lien direct avec le développement de compétences au niveau de la récolte de la biomasse forestière, confère, quant à nous, une obligation morale supplémentaire à la Commission scolaire des Monts-et-Marées afin de saisir des opportunités. Elle se doit de démontrer qu'elle est un chef de file dans le domaine de la foresterie, comparativement aux autres commissions scolaires qui n'ont pas ce mandat. L'implication soutenue de la Commission scolaire aurait un effet d'entraînement et servirait d'exemple pour toutes les autres institutions publiques à la grandeur du Québec en plus de contribuer au renforcement et au développement de nouveaux programmes.

3- Un acteur impliqué dans le développement de nos collectivités

Nous croyons qu'il existe des similitudes face aux défis que les municipalités et les commissions scolaires doivent relever (décroissance, responsabilités supplémentaires, restrictions financières, diversification des mandats, bâtiments résiduels, hausse des coûts, etc.). Les CS doivent prendre une part active aux différents débats, aux consultations, à la vie communautaire et participer à la recherche de solutions communes. Ce sont des acteurs de première ligne au même titre que les autres organisations (santé, développement, municipalités) qui cohabitent sur le territoire.

Bref, il faut sentir sa présence et qu'elle prenne part aux activités de la communauté. En ce sens, la CS devrait :

- créer des **liens étroits** avec les municipalités pour mettre sur pied des **projets structurants et dynamiques** où chacun, pour le bien de la population, pourra se réaliser;
- développer des **compétences et des services dans les communautés rurales** afin de **maintenir** la clientèle des institutions de formation;
- **privilégier les actions ou décisions** qui découlent **prioritairement d'une concertation et d'une vision régionale**;
- **bref**, qu'elle constitue une fierté pour son milieu par **son leadership, sa vision et sa contribution au renforcement de la collectivité**.

CONCLUSION

Voici le résultat de la réflexion que nous désirions porter à votre attention. Une démarche qui nous semble appropriée dans le contexte de la tournée actuelle.

Nous croyons que les commissions scolaires doivent jouer un rôle déterminant dans les collectivités rurales. Cette mission consiste non seulement à ***instruire, socialiser et qualifier les jeunes et les adultes***. Selon nous, ce rôle va maintenant beaucoup plus loin car les enjeux économiques et sociaux sont beaucoup plus grands dans le contexte économique et social que nous connaissons. Ainsi, cette institution se doit de travailler plus que jamais en étroite collaboration avec les organismes, les institutions et les entreprises de son milieu.

Les orientations d'une CS ne doivent pas être l'affaire que de quelques gestionnaires et quelques commissaires. Elles doivent s'inspirer de la réalité régionale, adhérer à son développement et se traduire dans ses orientations et ses actions. Ainsi, tout en gérant efficacement ses budgets, elle assumera pleinement son engagement social soit celui ***d'instruire, de socialiser, de qualifier*** mais aussi ***d'enraciner les jeunes et les adultes*** de son milieu par son implication.